



# Protecting the ozone layer

## The Regional Strategy to implement the Montreal Protocol in the Pacific region



The **Regional Strategy to implement the Montreal Protocol** is a commitment by eight Pacific countries to phase-out the use of chlorofluorocarbons (CFCs) by 2005. Each country (Federated States of Micronesia, Kiribati, Republic of the Marshall Islands, Palau, Solomon Islands, Tonga, Tuvalu and Vanuatu) is committed to implementing key elements of their National Compliance Action Plan.

### Highlights

The main highlights of the project since its commencement in 2003 include :

- The establishment of national ozone offices
- Conducting week-long train-the-trainer workshops on “Good Practices in Refrigeration”
- Providing equipment for improving refrigeration techniques

SPREP has also organized two regional thematic meetings.

In 2004, three countries (the Cook Islands, Nauru and Niue) were included in the Regional Strategy, two of which have been Parties to the Montreal Protocol since the commencement of the Strategy. Funding for activities in these countries has been approved and activities are expected to commence in 2005. Under the Strategy, the first country to approve regulations vital for the phase-out of Ozone Depleting Substances (ODS) was established by the Republic of the Marshall Islands (RMI).

### Focus of 2005

The focus of 2005 is to provide technical support to national ozone offices to ensure compliance with their national obligations and improve refrigeration techniques. SPREP will work towards the establishment of regulations to control the import and use of ODS and will conduct national workshops where requested.

In April 2005, a workshop on ODS regulations was held in RMI with customs officers and other government officials. The workshop was the first of its kind under the project, which largely depends upon the establishment of ODS regulations in each participating country. As part of the course, training was provided on a testing device that allows customs officers to detect ODS. This US\$1,500 testing device was presented to the RMI Customs Service at the end of the project. Each participating country will be provided with a device as part of the Regional Strategy.

In May 2005, SPREP also assisted in a one-day national consultation involving relevant government departments in Kiribati on proposals for ODS regulations, how they might affect importers and users in Kiribati, and how they might be implemented. This consultation followed on from another workshop conducted in Tonga in 2004.

SPREP plans to convene a regional thematic workshop in Nadi, Fiji in the third quarter of 2006 to discuss lessons learnt from the project and future directions. It is envisaged that future directions would include the proposed “waste refrigerants disposal project” and “research and development”.

For more information contact :

Emma Sale Mario, Assistant Project Officer, SPREP  
PO Box 240, Apia, Samoa

T +685 21929, F +685 20231, emmas@sprep.org, www.sprep.org



# Protection de la couche d'ozone

## Stratégie régionale de mise en œuvre du Protocole de Montréal



Cette stratégie régionale s'inscrit dans le cadre de l'engagement de huit pays océaniques en vue de l'élimination de l'utilisation des chlorofluorocarbones (CFC) d'ici 2005. Tous ces pays (États fédérés de Micronésie, Kiribati, République des îles Marshall, Palaos, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) sont résolus à mettre en œuvre les principaux éléments de leur plan d'action national d'application du Protocole.

### Réalisations

Les principales réalisations du projet depuis son lancement en 2003 comprennent :

- la création d'unités nationales de l'ozone
- l'organisation d'ateliers de formation des formateurs sur les « bonnes pratiques en réfrigération » (d'une durée d'une semaine)
- la fourniture d'équipements visant l'amélioration des techniques de réfrigération

Le PROE a également organisé deux réunions thématiques régionales.

En 2004, trois pays (Îles Cook, Nauru et Nioué) ont été inclus à la Stratégie régionale ; deux d'entre eux sont Parties au Protocole de Montréal depuis le lancement de cette stratégie. Le financement des activités devant être menées dans ces pays a été approuvé et leur lancement est prévu pour 2005. La République des îles Marshall est le premier pays à avoir pris des mesures réglementaires en vue de l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) dans le cadre de la Stratégie.

### Objectif pour 2005

L'objectif pour 2005 est de fournir un soutien technique aux unités nationales de l'ozone de sorte à ce qu'elles s'acquittent de leurs obligations et améliorent les techniques de réfrigération. Le PROE contribuera à la mise en place de mesures réglementaires de contrôle des importations et de l'utilisation des SAO et organisera des ateliers nationaux à la demande.

En avril 2005, un atelier sur la réglementation des SAO a été organisé en République des Îles Marshall à l'intention des agents des douanes et d'autres fonctionnaires. Il s'agissait du premier atelier de ce type organisé dans le cadre du projet, dont le succès dépend largement de la mise en place de réglementations dans les pays participants. Une formation a été fournie en parallèle sur un appareil de détection des SAO destiné aux agents des douanes. Cet appareil de 1 500 dollars É.-U. a été remis au service des douanes de la République des Îles Marshall à la fin du projet. Chaque pays participant en recevra un dans le cadre de la Stratégie régionale.

En mai 2005, le PROE a également participé à une consultation nationale d'une journée destinée aux administrations de Kiribati et axée sur des propositions de réglementation des SAO, sur les incidences qu'elles pourraient avoir sur les importateurs et utilisateurs ainsi que sur leur mise en œuvre. Cette consultation s'inscrit dans le prolongement d'un autre atelier organisé aux Tonga en 2004.

Le PROE entend organiser un atelier thématique régional à Nadi (Fidji) au cours du troisième trimestre 2006 pour tirer les enseignements du projet et définir ses orientations futures. Celles-ci pourraient comprendre un projet d'élimination des déchets de frigorigènes et des activités de recherche-développement.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :  
Emma Sale Mario, Adjoint de chargé de projet, PROE  
PO Box 240, Apia, Samoa

T +685 21929, F +685 20231, emmas@sprep.org, www.sprep.org